

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Band: 36 (1989)
Heft: 11-12

Artikel: 20 ans de protection des biens culturels en Argovie
Autor: Jaeck, Franz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-367824>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

20 ans de protection des biens culturels en Argovie



Ce n'est pas sans raison qu'en cette fin de 1989, nous faisons une place un peu plus importante au service de la protection des biens culturels. En effet il y

Franz Jaeck, protection des biens culturels

aura, l'année prochaine, exactement vingt ans que le canton d'Argovie a débuté ses travaux en matière de protection des biens culturels.

De par leurs activités, les rédacteurs des articles ci-après ont à s'occuper directement de la protection civile. Leurs points de vue et opinions nous permettront de vous exposer quelles expériences ils ont faites et quels problèmes ils ont rencontrés. Par ailleurs, c'est avec

une fierté légitime mais sans tomber dans l'autosatisfaction qu'ils mentionnent les objectifs qu'ils ont déjà atteints. Puissent leurs contributions servir d'encouragement à tous les milieux qui doivent également assumer cette mission utile.

Soucieux de vous donner une vue d'ensemble plus aisée sur les chiffres men-

tionnés dans les divers chapitres, nous vous fournissons au préalable l'un ou l'autre des éléments statistiques du canton d'Argovie:

Population totale	475 600
dont personnes astreintes à servir dans la PCi	env. 38 000
effectifs réels 1987	env. 30 000
effectifs réglementaires de la protection des biens culturels	300
Nombre de communes du canton	232
Nombre des organisations de protection civile	99
OPC identiques à une commune	38
OPC couvrant 2 à 3 communes	35
OPC couvrant 4 à 7 communes	26

Objets mis sous la protections des biens culturels 1 150

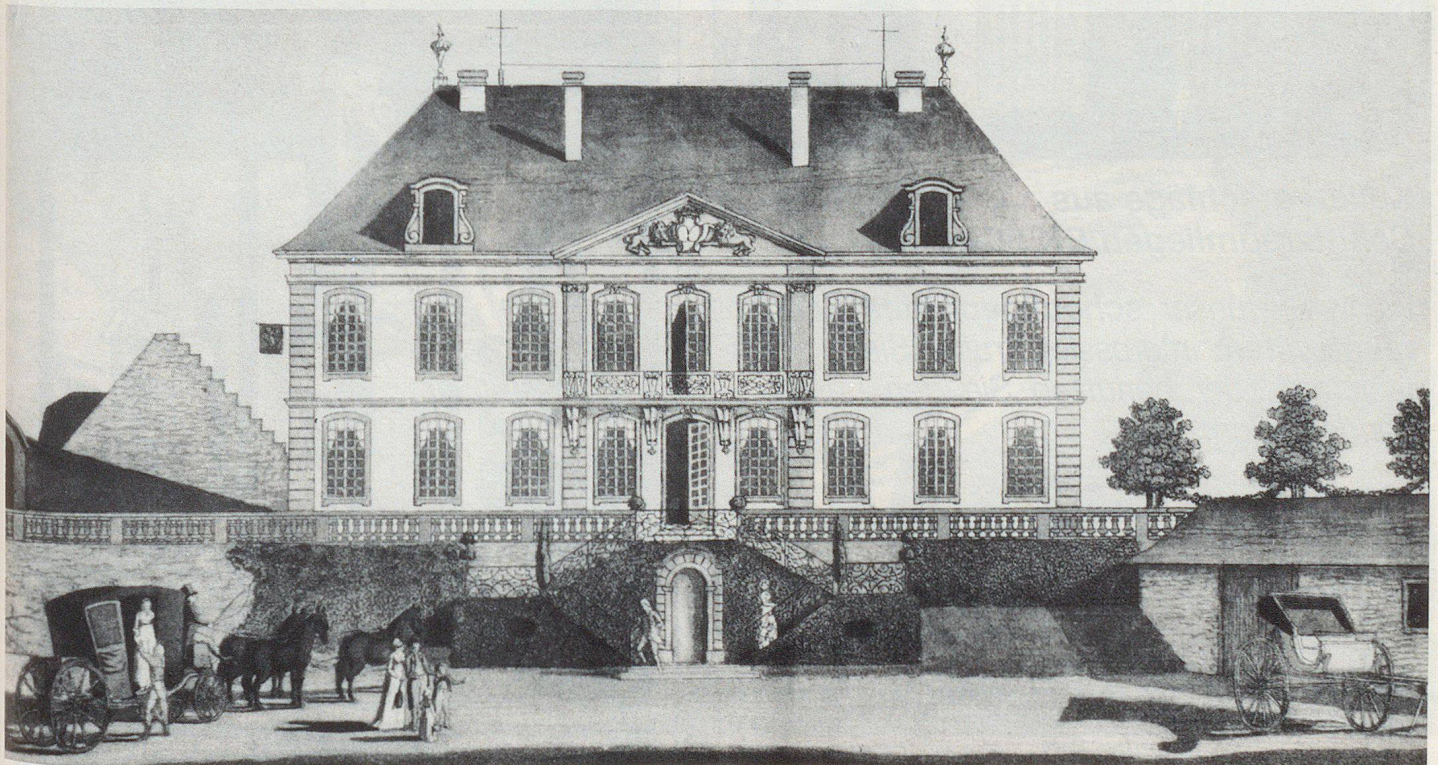
Objets protégés:

- d'importance nationale cat. A	56
- d'importance régionale cat. B	
dont	287
- sites urbains, sites locaux	37
- sites archéologiques, ruines	31
- châteaux, forteresses, tours	29
- églises et couvents	82
- constructions profanes	108
- musées, archives, collections	38

Objets qu'il faut s'attendre à déclarer d'importance locale env. 2 500

Abris construits pour la protection des biens culturels	10
Abris en construction ou planifiés	5

Bases Légales depuis 1984 fondées sur la loi sur l'aide en cas de catastrophe et la défense civile. ▀



L'ancienne «Auberge du Lion» selon une gravure de 1739.